

Lettre d'information publiée par le bureau de la diffusion numérique des collections – sous-direction des collections du service des musées de France
N° spécial – Mars 2020

Les musées fermés, mais accessibles numériquement

Lors des périodes de crise, la culture joue souvent un rôle important. Elle illustre, en effet, des valeurs humanistes essentielles, notamment de connaissance, de compréhension, de partage... Elle peut aussi, dans ces moments de forte tension, contribuer au plaisir, ou simplement à la distraction. Les conditions liées à la lutte contre le coronavirus-COVID19 ont contraint, d'abord à la fermeture des bibliothèques, des musées, des salles de spectacle... puis au confinement. L'accès à la culture, dans une telle situation, semble donc devenu, sinon impossible, au moins extrêmement limité. Le ministère de la Culture et ses établissements ont choisi de relever le défi et de rompre, grâce aux technologies numériques, l'isolement forcé. L'Opéra de Paris propose, en libre accès sur les sites de l'Opéra et Culturebox, l'opéra *Manon*. La BnF met en exergue, non sans humour, sur [Gallica](#), *Voyage autour de ma chambre* de Xavier de Maistre.

Et pour ce qui concerne les musées ? Les sites Internet de la plupart des musées annoncent la fermeture de l'établissement : *En raison du contexte sanitaire, le musée est fermé jusqu'à nouvel ordre. L'ensemble des activités (exposition, bibliothèque, spectacles, conférences, ateliers) est annulé.* Quelques-uns proposent de continuer à suivre le musée sur les réseaux sociaux. Dans ce cas, cela implique que des informations récentes montrent que l'équipe du musée reste mobilisée.

La plupart de ces musées offrent au public de nombreuses ressources sur Internet : œuvres phares, expositions virtuelles, catalogue des collections... Trois établissements ont déjà pris le parti de mettre particulièrement en valeur cette offre. La page d'accueil du site Internet du château de [Versailles](#) annonce, sous l'intitulé *Découvrir le château chez soi : Pendant la fermeture du château, vous pouvez continuer à découvrir ses lieux et collections grâce aux expositions virtuelles sur les sciences, la mode, la gastronomie....* Quant au musée d'Aquitaine, à Bordeaux, il indique que *l'équipe du musée reste connectée pendant cette période ! [...] N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux, où nous vous tiendrons notamment informés de l'évolution de la situation. Vous pouvez aussi nous écrire, via notre formulaire en ligne ou par messagerie, nous vous répondrons dans les meilleurs délais [...] Nos collections restent aussi accessibles en ligne, vous pouvez les consulter gratuitement : <http://musee-aquitaine.opacweb.fr/fr/>.* Le musée Condé, à Chantilly, promeut également ses collections en ligne dans sa lettre d'information [Restons connectés](#).

De nombreuses collections d'autres musées sont accessibles virtuellement. Si tel est le cas pour votre musée et si vous pouvez intervenir sur la page d'accueil de votre site Internet, ou par le biais des réseaux sociaux, soulignez cette possibilité. Montrez ainsi que les musées, en dépit des événements, continuent de participer à une large diffusion de la culture.

Les musées qui disposent d'un outil de gestion des collections en mode full web peuvent également abonder le catalogue collectif des collections, [Joconde](#), via la plateforme de production POP. Dans ce cas, signalez-le nous afin que nous valorisions ces versements sur le site du ministère de la Culture.

Votre musée valorise ses collections en ligne, faites-le nous savoir !

La page [Catalogues en ligne de collections de musées](#) en ligne sur le site Joconde est en cours d'actualisation et sera déclinée sur le mini-site musées de culture.gouv.fr. Si votre musée met ses collections en ligne ou les valorise particulièrement sur son site Internet, signalez-le nous.

Nous vous invitons aussi à participer à l'initiative [#Culturecheznous](#) lancée par le ministère de la Culture pour cette valorisation.

Les collections du musée Condé à Chantilly, pionnier de l'informatisation

Ce musée a récemment reçu l'appellation [musée de France](#). Depuis de nombreuses années, l'informatisation des données a été un chantier majeur. Dans les années 1980, la Direction des musées de France a financé des vacations permettant d'intégrer les collections du musée Condé dans la base Joconde du ministère de la Culture : les peintures et les sculptures ont ainsi été traitées. Avec l'arrivée de la micro-informatique, dans les années 1990, le musée envoyait directement à l'équipe de la base Joconde les inventaires réalisés informatiquement (1992-2004). Ont ainsi été intégrés à la base les fonds qui faisaient également l'objet de catalogues scientifiques : les œuvres de Poussin (1994), les dessins italiens de la Renaissance (1995-1998), les œuvres de Prud'hon (1997), les Clouet, etc.

Il a ensuite été décidé de développer une base propre aux collections du musée Condé, permettant d'envoyer les données vers les bases nationales (Joconde), européennes (Europeana) et, bien sûr, vers un site internet propre. En 2003, dans le cadre du contrat de plan Etat-Région, le musée a obtenu une subvention du Conseil Régional de Picardie pour acquérir un logiciel dédié, un nouveau serveur, un PC, un scanner A3, financer la formation à l'outil de gestion des collections et reverser les données de la base Joconde (5 352 œuvres) sur la base interne. En contrepartie, le Domaine de Chantilly-Institut de France s'engageait à financer un poste pour la numérisation et du matériel.

A l'arrivée de la Fondation, en 2006, un agent à plein temps a été employé pour ce faire. Actuellement la base de données contient 11 350 notices avec images. Certains fonds sont complets comme les peintures et les dessins. Pratiquement tous les objets d'art (mobilier, tapisseries, porcelaines, etc.) présentés au public figurent également sur la base. Plus de la moitié du fonds de photographies anciennes et presque un tiers des estampes sont également intégrés.

Les notices réalisées sont reversées à la base nationale Joconde qui compte actuellement [11 321 notices illustrées](#). Le musée Condé arrive en 7^e position sur les 480 musées de France participants actuellement au catalogue collectif des collections des musées de France, base Joconde.

En mai 2009, l'opportunité de créer un site des collections [indépendant](#) s'est présentée, donnant ainsi plus de visibilité aux collections. Ce site propose 10 796 notices illustrées. Les reversements sont effectués une ou deux fois par an. Les notices du musée Condé sont pourvues d'images et indexées, ce qui permet une recherche thématique.

Nicole Garnier

Conservateur général du Patrimoine, chargée du Musée Condé

Versements sur Joconde

Entre décembre 2019 et mars 2020, 5 286 [nouvelles notices](#) ont été reversées et 4 504 mises à jour dans le catalogue collectif des collections des musées de France. Quatre [nouveaux musées](#) participent : le musée de la Vigne et du Vin à Arbois, le musée Eugène-Boudin à Honfleur, le musée archéologique de l'hôtel Gouin à Tours et musée Pierre-de-Luxembourg à Villeneuve-lès-Avignon.